



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
pour l'insertion pérenne par les
**CLAUSES
SOCIALES**

2ème édition en Seine-et-Marne

Les trophées de la clause d'insertion sont de retour !

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2026 à minuit. 

À l'occasion du **Salon départemental de l'achat public** organisé par le Conseil Départemental, le Comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales, porté par Initiatives77, remettra les nouveaux « Trophées de la clause d'insertion ».

Un rendez-vous territorial qui se tiendra le **03 février 2027**, dans la **salle Le Safran à Brie-Comte-Robert**.

✓ Vous êtes ...

- Une entreprise titulaire de marchés exécutés en Seine-et-Marne,
- Une structure publique ou privée soumise au code de la commande publique initiant des marchés avec clauses d'insertion dans le département.



Gagnez un trophée

Un trophée par catégorie :

- Entreprises de - 50 salariés
- Entreprises de 50 salariés et +
- Acheteurs publics ou privés



Participez à la remise des prix lors du Salon départemental de l'achat public

Ne manquez pas ce rendez-vous ouvert à toutes et tous : des conférences, des stands, des tables rondes et la remise des trois « Trophées de la clause d'insertion » !

**DÉPOSEZ VOTRE
CANDIDATURE**



+ [Téléchargez le règlement ici !](#)

Chaque entreprise, chaque acheteur, chaque facilitateur contribue à une dynamique solidaire et territoriale forte, **mettons en lumière ces acteurs engagés !**



Plus d'informations sur clausesociale77.org